

Direction générale des entreprises

Service de la compétitivité, de l'innovation et du développement des entreprises

S-D de la normalisation, de la réglementation des produits et de la métrologie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS

*Direction générale des entreprises*

**Arrêté du 29 janvier 2019 portant nomination du président des commissions techniques spécialisées des instruments de mesure**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et notamment son article 48;

Vu l'arrêté du 8 mars 2002 modifié relatif aux commissions techniques spécialisées des instruments de mesure;

Vu l'arrêté du 26 septembre 2014 portant nomination du président et des membres aux commissions techniques spécialisées des instruments de mesure,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

M. SORRO (Jean-François) est nommé président des commissions techniques spécialisées des instruments de mesure « mesurage des masses », « mesurage des fluides », « transport, environnement » et « mesurages divers », en remplacement de M. DORISON (Alain).

Article 2

Le directeur général des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 29 janvier 2019.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur général des entreprises,*  
THOMAS COURBE